

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 06325 Numéro SIREN : 890 320 294 Nom ou dénomination : A.J.F.
--

Ce dépôt a été enregistré le 04/10/2022 sous le numéro de dépôt 25508

Imprimé 2065 du 09/12/2021

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Dépôt papier - Déclarations et annexes néantes

Déclaration néante

Si PME innovantes

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)

A ADRESSES DE L'ENTREPRISE

0009 SENTIER ROUXEL

adresse du siège social

94400 VITRY-SUR-SEINE

DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEILPréciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas de changement

LE - 4 OCT. 2022

SOUS LE N°

25508

Adresse de messagerie

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, n°
d'identification et
adresse du lieu d'imposition
de la société mère**B ACTIVITÉ**

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

Activités exercées

Commerce de détail alimentaire sur marchés

C COMPTABILITÉ INFORMATISÉELa comptabilité de l'entreprise est-elle
informatisée ?

OUI

Si oui, nom du logiciel utilisé :

SAGE 50C

ECF

Nom et adresse du prestataire

Nom et adresse du comptable

Salarié/Indépendant :

Tél :

Nom et adresse du conseil

Salarié/Indépendant :

Tél :

Nom adresse et téléphone du CGA ou du viseur conventionné

n° d'agrément du CGA/OMGA :

Visa : CGA/OMGA

Viseur conventionné

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1 – Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD , indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

Imprimé 2065 du 09/12/2021

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION****1 Résultat fiscal**

Bénéfice imposable à 31 %	
Bénéfice imposable à 28 %	
Bénéfice imposable à 15 %	5 498
Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	

2 Plus-values

Plus-values à long terme imposables au taux de 15%	
Plus-values à long terme au taux de 19%	
Autres Plus-values imposables au taux de 19%	
Plus-values à long terme imposables au taux de 0%	
Plus-values exonérées art. 238 quindecies	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeune entreprise innovante, art. 44 sexies-0 A		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art.44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Société d'investissements immobiliers côtée		Autres dispositifs		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies					
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer

Dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI

D IMPUTATIONS

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS
(art. 234 nonies à 234 quindecies du CGI)**

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

Imprimé 2065BIS du 09/12/2021

2065 BIS - ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065Formulaire néant ☒**H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS**

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts.		
- Payées par la société elle-même	(a)	
- Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)	(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)	
4. Montants des distributions autres que celles visées en "(a), (b), (c) et (d)" ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)	(e)	
	(f)	
	(g)	
	(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%	(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%	(j)	
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)	

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montants des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8

J DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre)

Adresses des autres établissements

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
MVLT imposées à 15%	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
	MVLT réalisée au cours de l'exercice	
	MVLT restant à reporter	

Imprimé 2033A du 09/12/2021

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ

Formulaire néant

ACTIF			Exercice clos en N		
			Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010		012	
	Autres	014		016	
Immobilisations corporelles		028	1 000	030	100
Immobilisations financières (1)		040		042	
Total I (5)		044	1 000	048	100
Actif circulant					
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052	
	Marchandises	060	1 106	062	1 106
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068		070	
	Autres (3)	072	1 280	074	1 280
Valeurs mobilières de placement		080		082	
Disponibilités		084	9 401	086	9 401
Charges constatées d'avance		092		094	
Total II		096	11 787	098	11 787
Total général (I + II)		110	12 787	112	100
PASSIF					Exercice N NET
Capitaux propres					
Capital social ou individuel				120	1 000
Écarts de réévaluation				124	
Réserve légale				126	
Réserves réglementées				130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants			131	)	132
Report à nouveau				134	
Résultat de l'exercice				136	4 673
Provisions réglementées				140	
Total I				142	5 673
Provisions pour risques et charges			Total II		154
Dettes (4)					
Emprunts et dettes assimilées				156	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164	
Fournisseurs et comptes rattachés				166	840
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :			169	1 000	)
Produits constatés d'avance				174	
Total III				176	7 013
Total général (I + II + III)				180	12 687
Renvois					
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations	182
					1 000

				acquises ou créées au cours de l'exercice		
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

Imprimé 2033B du 09/12/2021

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE

Formulaire néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N

Produits d'exploitation

Ventes de marchandises		dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	137 131
Production vendue	biens		215		214	
	services		217		218	
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
Production immobilisée					224	
Subventions d'exploitation reçues					226	
Autres produits					230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	137 131

Charges d'exploitation

Achats de marchandises (y compris droits de douane)					234	73 853			
Variation de stock (marchandises)					236	-919			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					238	2 981			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)					240	-187			
Autres charges externes		dont crédit bail :	mobilier		immobilier		242	21 398	
Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle		243		)	244	207
Rémunérations du personnel					250	28 355			
Charges sociales					252	5 876			
Dotations aux amortissements					254	100			
Dotations aux provisions					256				
Autres charges	(	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger			259		)	262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260				
Total des charges d'exploitation (II)					264	131 664			

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

270 5 467

Produits et charges divers

Produits financiers					(III)	280	32
Produits exceptionnels					(IV)	290	
Charges financières					(V)	294	
Charges exceptionnelles	(	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	)	(VI)	300	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices					(VII)	306	825
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	4 673

B - RÉSULTAT FISCAL						1		2	
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2						312	4 673	314	
Réintégrations									
Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318			
Provisions non déductibles						322			
Impôts et taxes non déductibles						324	825		
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248		330			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997	
Déductions									
Entreprise nouvelle (44 sexies)				986			342		
Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)				987					
Zone restruct. défense (44 terdecies)				127					
Zone revitalisation rurales (44 quindecies)				138					
Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)				981					
Jeune entreprise innovante (44 sexies A)				989					
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)				991					
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)				992					
Investissements outre-mer				344					
Zone franche d'activité (44 quaterdecies)				345					
Zone de développement prioritaire (44 septdecies)				993					
Divers, dont :	Créance due au report en arrière du déficit			346			350		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)			643					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			648					
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641					
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990					
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	5 498	354		
Déficits									
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356			
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)			dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	5 498	372		

Divers à réintégrer	
Libellé	Montant
Divers à déduire	
Libellé	Montant

Imprimé 2033C du 09/12/2021

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Formulaire néant

I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale			
ACTIF IMMOBILISÉ						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Fonds commercial	400		402		404				
Autres	410		412		414				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrains	420		422		424				
Constructions	430		432		434				
Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	1 000	444	1 000			
Installations générales, agencements et aménagements divers	450		452		454				
Matériel de transport	460		462		464				
Autres immobilisations corporelles	470		472		474				
Immobilisations financières	480		482		484				
TOTAL	490		492	1 000	494	1 000			
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		500		502		504		506	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrains		510		512		514		516	
Constructions		520		522		524		526	
Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532	100	534		536	100
Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546	
Matériel de transport		550		552		554		556	
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566	
TOTAL		570		572	100	574		576	100

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
TOTAL	578	580	582	584
Nature des immobilisations (Attention : cette information ne figure sur les lignes ci-dessous que pour la présentation du formulaire. Cette donnée n'est transmise qu'une fois pour chaque ligne pour chaque ligne du tableau, ci-dessus)	Plus ou moins-value			
	à court terme	à long terme		
		19%	15% ou 12,8%	0%
	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%			579	
Régularisations	590	583	594	595
Total	596	585	597	599

Imprimé 2033D du 09/12/2021

2033D

**RELEVÉ DES PROVISIONS
- AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES**

Formulaire néant

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						Dotations		Reprises	
Immobilisations incorporelles						700		705	
Terrains						710		715	
Constructions						720		725	
Installations techniques, matériel et outillage						730		735	
Installations générales, agencements et aménagements divers						740		745	
Matériel de transport						750		755	
Autres immobilisations corporelles						760		765	
TOTAL						770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
TOTAL (à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B)		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
TOTAL des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire résultant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art.209 C du CGI)	996

IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	12 136
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	8 925
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

Imprimé 2033E du 09/12/2021

2033 E - CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

Formulaire néant

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
Total 1	106	

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 2	144	

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
Total 3	152	

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137	
-----------------------------	------------------------------------	-----	--

V Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	117	0
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	du	au
Date de cessation		186

VI DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	376	
	dont apprentis	657
	dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

Imprimé 2033F du 09/12/2021

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL						2033F
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)						
					Formulaire néant	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902		
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	100	
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :						
Forme juridique		Dénomination				
Numéro SIREN		Nombre de parts		% de détention		
Adresse (N°, type et libellé voie)						
Code Postal		Commune		Pays		
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :						
Titre et Nom patronymique		MME PERIOCHE ALICIA				
Nom marital		% de détention	100,00	Nb de parts ou actions	100	
Date de naissance	08/12/1978	N° Département	94240	Commune	L HAY LES ROSES	
Adresse (N°, type et libellé voie)		0009 SENTIER ROUXEL				
Code Postal	94400	Commune	VITRY SUR SEINE	Pays	FR	

Imprimé 2033G du 09/12/2021

2033 G - FILIALES ET PARTICIPATIONS(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise	905			Formulaire néant	X
Forme juridique		Dénomination			
Numéro SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :					
Code Postal		Commune		Pays	

S.A.S. « A.J.F. »
Au Capital de 1000.00 Euros
09 Sentier ROUXEL
94400 – VITRY SUR SEINE

Sir : 89032029400014
APE : 4781 Z

A N N E X E

ANNEXE AU BILAN AVANT REPARTITION DE L'EXERCICE CLOS LE 30
SEPTEMBRE 2021 ET AU COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE PRESENTE
SOUS FORME DE LISTE

L'exercice a une durée de 09 mois du 01 Janvier au 30 Septembre 2021. Les notes et les tableaux présentés font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la société ont été établis en application des normes comptables définies dans le plan général 1982. Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU
COMPTE DE RESULTAT.

Le Capital social s'élève à 1000.00 Euros divisé en 100.00 parts sociales de 10.00 Euros chacune.

Etat BILAN IMPOT S/LES SOCIETES Tableau N° 2065
Etat BILAN ACTIF/PASSIF Tableaux 2050/2051
Etat COMPTE DE RESULTAT EN LISTE Tableaux 2052/2053
Etat IMMOBILISATION AMORTISSEMENTS 2054/2055
Etat RELEVÉ DES PROVISIONS Tableau 2056
Etat DIVERS 2057 à 2059E

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

AP 

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire (L) en fonction de la durée de vie prévue.

INSTALLATIONS MATERIEL TECHNIQUES	20% sur 5 ans
INSTALLATIONS GENERALES AGENCTS	NEANT
MATERIEL DE TRANSPORT	NEANT
MATERIEL INFORMATIQUE	NEANT
MATERIEL DE BUREAU	NEANT

STOCKS ET TRAVAUX EN COURS

Les stocks représentent d'une part, le coût de réalisation de produits finis, et d'autre part, le coût d'achat des marchandises, matières premières et autres approvisionnements divers. Les travaux en cours représentent les travaux finis non facturés aux Clients. NEANT pour 2021

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

PRODUITS A RECEVOIR

Créances rattachées à des participations	NEANT
Autres immobilisations financières	NEANT
Créances Clients cptes rattachés	NEANT
Charges sociales	1140.01€
Prélèvement à la source	NEANT
Autres créances TVA	140.00€
Valeurs mobilières de placement	NEANT
IS	NEANT
Avance au Personnel	NEANT
Autres débiteurs divers	NEANT
Autres produits a recevoir	NEANT

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	NEANT
Emprunts et dettes financières divers	
Compte courant associés	1000.00€

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Exploitation	NEANT
Financiers	NEANT
Exceptionnels	NEANT

AP 

CHARGES A PAYER

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	840.00€
Dettes fiscales et sociales	NEANT
Personnel rémunération due	2 628.97€
Provision pour congés payés	NEANT
Charges sociales sur CP	NEANT
Charges sociales à payer	207.04€
Etat impôt sur les bénéfices	825.00€
TVA à décaisser	1 512.08€
Prélèvement à la source	NEANT
Taxe assimilée	NEANT
TVA collectée	NEANT
TVA déductible 19.60%	NEANT
Autres charges à payer	NEANT

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Parts sociales composant le capital de la société au début de l'exercice

100 parts

Valeur nominale 10.00 Euros

AP Benade

S.A.S. « A.J.F. »
Capital de 1000.00 Euros
09 Sentier ROUXEL
94400 – VITRY SUR SEINE

Siret 89032029400014 - APE 4781 Z

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mil vingt-deux le 14 mars à dix-sept heures trente.

Les associés de la société « A.J.F. » SAS au capital de 1000.00 Euros (mille euros) se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle au siège social sur convocation faite par la Gérance à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2021
- Quitus à la Gérance
- Affectation des résultats
- Rémunération du Président

Madame PERIOCHE Alicia Présidente préside la séance :

La présidente constate que sont présents :

A savoir :

Mme PERIOCHE Alicia Présidente associée (propriétaire de 100 actions)

Total des actions représentées : 100 soit 100% du capital social.

Madame la présidente déclare alors que l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

AP
[Signature]

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président :

- le rapport de gestion de la gérance sur l'exercice écoulé
- le bilan, le compte de résultat, l'annexe, ainsi que l'inventaire
- le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

Madame la présidente fait observer aux associés présents que leur droit de Communication et d'information ont pu être exercés dans les délais prévus par la loi à savoir 15 jours francs avant la date de l'assemblée.

Les associés présents lui en donnent acte.

Puis la présidente ouvre la séance en donnant lecture de son rapport. Cette lecture achevée la parole est offerte aux associés.

Après un échange de vue et personne ne demandant plus la parole madame la présidente lit et met successivement aux voix les résolutions suivantes, à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la présidence et examiné les comptes arrêtés au 0/09/2021 l'AGO approuve les comptes et le bilan tel qui lui ont été présenté, et donne en conséquence à la Présidente quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu le rapport de la Présidence approuve les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 et constate que les appointements nets de la Présidente pour la période 1^{er} janvier au 30 septembre 2021 ont été de 12007.84€.

Leurs frais sont remboursés sur présentation de justificatifs.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité, en tenant compte que l'associée intéressée s'est abstenue et que ses parts n'ont pas été comprises dans le calcul du quorum de la majorité.

AP *[Signature]*

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve l'affectation des résultats proposés par la Présidence et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2021 : de 4673.41 € au compte RESERVE LEGALE pour 100.00€ et au compte AUTRES RESERVES pour 4576.41€

En application de l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965, l'Assemblée Générale se déclare informée qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Personne ne demandant plus la parole la séance est levée à 20 H 30

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la gérance et les associés présents.

AP Berode